

prochain, qu'il s'agisse de particuliers, de sociétés, de compagnies de chemins de fer ou de municipalités.

En ce qui concerne le bill 280 que la Chambre étudie en vue de l'adoption en deuxième lecture, j'estime qu'il convient d'y insérer les éléments de cause et d'effet. La pénurie du logement revêt un caractère non seulement régional et national mais international car elle résulte des deux guerres mondiales et de la crise économique. Depuis ces catastrophes, on n'a pas tenu compte de l'accroissement de la population du globe. Les moyens de transport, l'éclairage à l'électricité, les installations d'énergie et l'aqueduc représentent les services municipaux les plus importants; ils sont indispensables, avec d'autres organismes, à la solution du problème du logement dans les grandes villes.

Je me souviens de l'époque où Toronto n'avait pas encore municipalisé le tramway. Une compagnie privée ne desservait que la moitié de la vieille partie de la ville. Voici les mesures qu'on a prises de 1915 à 1921. Nous avons construit des voies de tramways dans le nouveau quartier. Mettons qu'une ligne de démarcation sépare l'ancien et le nouveau quartier de Toronto. Nous avons acquis le service de tramways de Toronto en 1921, à l'expiration de sa charte. Je suis heureux que 104 députés aient visité la ville récemment parce qu'en la parcourant pour se rendre à Oakville, ils ont constaté les immenses progrès réalisés dans le domaine du logement même pendant l'entre-deux-guerres et depuis la fin des hostilités. J'en étais moi-même étonné parce que, depuis quelque temps, je me rends moins souvent dans la banlieue qu'avant la récente guerre.

J'estime que le Gouvernement devrait exécuter ses plans ou toute entente qu'il a conclue avec les municipalités relativement à la suppression des taudis ou à toute autre question se rapportant à l'habitation. Car, malgré les programmes de santé annoncés par les gouvernements fédéral, provincial et civique, il ne peut y avoir de santé nationale si les conditions d'habitation ne sont pas satisfaisantes. J'estime que le premier devoir d'un gouvernement est d'assurer la santé, la richesse, la paix, le bonheur et la prospérité des citoyens. A cause surtout de la rareté de main-d'œuvre et la pénurie de matériaux, il n'est pas possible de mettre à exécution toutes les ordonnances et tous les projets, programmes et remèdes proposés par les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral. Cela démontre que nous n'avons pas réussi, même partiellement, à résoudre notre problème national de l'habitation. Il incombe au Gou-

vernement, pour les motifs que j'ai mentionnés, de pourvoir au besoin d'habitations.

Nous traversons des jours difficiles. Dans un tel état d'urgence, il incombe au pouvoir central d'améliorer la situation. Le problème du logement doit être considéré comme un problème national, parce que le Gouvernement a des sources presque intarissables de revenu. Le Gouvernement s'occupe aussi de l'immigration, du tarif douanier, du commerce et des banques et de leurs opérations, et il peut permettre à qui que ce soit d'entrer au pays. Il exerce cette faculté en vertu de l'article 91 de notre constitution écrite de 1867.

Par suite de l'adoption du bill n° 280 modifiant la loi nationale de 1944 et 1947 sur l'habitation nous aurons une nouvelle loi nationale sur l'habitation. La nouvelle mesure détermine les pouvoirs des institutions de prêt agréées. Ces dernières peuvent prendre des mesures pour sauvegarder la garantie hypothécaire et la dette. Le bill les autorise également à conclure des contrats avec les constructeurs pour garantir les loyers des projets d'habitations à location. Il précise aussi les conditions des engagements. Il y est question encore des loyers des projets d'habitations à location au point de vue des hypothèques, des stipulations des contrats et des mutations. Il y est question aussi de transférer à la nouvelle Société les biens de la *Wartime Housing*. En dépit de toutes les lois adoptées depuis que la question du logement est venue sur le tapis pour la première fois, le problème national de l'habitation est encore grave dans les régions urbaines, suburbaines et rurales. Les cartes sont si mêlées, à cause de ces lois diverses, que les municipalités ne savent guère que faire.

J'offre certaines propositions d'ordre pratique au Ministre et au Gouvernement. Nonobstant les paroles de l'honorable député de Parkdale (M. Timmins), j'ai acquis beaucoup d'expérience, plus probablement que tout autre membre de la Chambre, du fait que je me suis occupé d'une des plus vastes institutions du bâtiment, dans le domaine du transport. Nous avons fait l'acquisition du service de tramway qui ne desservait que l'ancienne partie de la ville, et nous avons doté la partie nouvelle d'un nouveau service de tramway auquel la ville entière fut reliée. Aucune circonscription ne doit davantage à la clairvoyance des dirigeants d'un service municipal que le quartier n° 6 qui fait partie de la circonscription de Parkdale représentée par l'honorable député. Je me rappelle quand il n'y avait pas de port aménagé sur la rive du lac, dans ce quartier. La section de Mimico de la ligne métropolitaine d'York partait de l'ancien passage à niveau de Sunnyside, en-